



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 21 MARS 2022 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Nataly Ruel

Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel

Est absent, le conseiller :

Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière

2022/03-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2022/03-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est accepté avec l'ajout suivant au point « Affaires nouvelles » :

- a) Déjeuner réseautage de la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2022/03-03

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022;

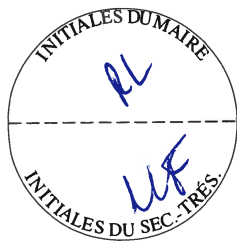
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022.

2022/03-04

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance de février est transmise à chaque membre du conseil.



No de résolution
ou annotation

2022/03-05

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 95 044,71 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 28 février 2022 d'une somme de 55 278,08 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant 150 322,79 \$.

2022/03-06

RAPPORT DES COMITÉS

Le président invite les conseillers à faire un rapport des comités dont ils ont la responsabilité. Le compte-rendu suivant a été remis aux élus :

Société de développement de Ragueneau 2021-09-30

2022/03-07

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 2022-03 INTITULÉ CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

Claude Lavoie donne avis qu'à une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le règlement n° 2022-03 édictant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le projet de règlement, expliqué par le président, est déposé au conseil.

2022/03-08

LES ÉLUS MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES AU PEUPLE UKRAINIEN

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

ATTENDU QU'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

ATTENDU QUE les élus municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

ATTENDU la volonté des élus municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

ATTENDU la volonté des élus municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

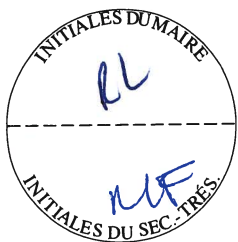
ATTENDU les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Ragueneau condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la Municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

QUE la Municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

- QUE** la Municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;
- QUE** la Municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;
- QUE** copie de cette résolution est envoyée au premier ministre du Canada, monsieur Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, madame Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.
- 2022/03-09 **DÉCLARATION – FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE**
- Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LÉDMM), Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que les élus suivants ont suivi la formation obligatoire intitulée « Le comportement éthique » dispensée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) : Raymond Lavoie, Gilbert Dupont, Claude Lavoie, Nataly Ruel, Huguette Tremblay, Laurence Martel et Yves Boulianne.
- 2022/03-10 **CONGRÈS 2022 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**
- IL EST PROPOSÉ** par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière ou Annik Girard, greffière-trésorière adjointe, à assister au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin 2022 au Centre des congrès de Québec.
- Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés conformément aux règlements en vigueur.
- 2022/03-11 **CONGRÈS 2022 - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**
- IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et un élu à assister au congrès annuel de la FQM qui se tiendra du 22 au 24 septembre 2022 au Palais des congrès de Montréal.
- Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés conformément aux règlements en vigueur.
- 2022/03-12 **FORMATION « LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS »**
- IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser tous les élus à suivre la formation « Les rôles et responsabilités des élus » dispensée par la Fédération québécoise des municipalités.
- Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés conformément aux règlements en vigueur.



No de résolution
ou annotation

2022/03-13

APPUI - PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL (FMVTPI) – LE CLOS DU RUISSEAU VERT

ATTENDU QUE la MRC de Manicouagan a instauré le Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal (FMVTPI);

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE *Le Clos du Ruisseau Vert* a déposé le projet *Développement de produits du terroir de la Manicouagan*;

ATTENDU QU'en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Ragueneau;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil appuie le projet *Développement de produits du terroir de la Manicouagan*.

2022/03-14

APPUI - PROJET EXPÉRIENCE ANEKDOTE DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD

ATTENDU QUE *Applications Anekdoté inc.* a déposé le projet *Expérience Anekdoté dans la région de la Côte-Nord* au Fonds des régions et des ruralités (FRR);

ATTENDU QUE le projet vise à mettre en place une expérience immersive unique, accessible, attrayante et éducative pour tous;

ATTENDU QUE le projet vise à contribuer à l'attractivité sur la Côte-Nord par la transmission de l'histoire, de la culture et du patrimoine;

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en valeur ses attraits touristiques;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil appuie le projet *Expérience Anekdoté dans la région de la Côte-Nord*.

2022/03-15

ASSOCIATION MARIE-REINE - DON

CONSIDÉRANT que l'Association Marie-Reine offre un service aux familles de la municipalité lors de décès par la préparation d'un repas, et ce, gratuitement;

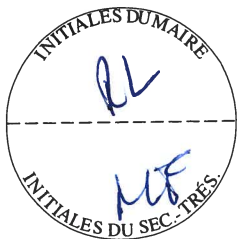
CONSIDÉRANT que ce service cadre bien dans les objectifs de notre politique familiale municipale;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don de 300 \$ est alloué à l'Association Marie-Reine de Ragueneau comme contribution à ce service offert aux résidents de la municipalité pour l'année 2022.

2022/03-16

FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC - DON

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don de 100 \$ est alloué à la Fondation des sourds du Québec.



No de résolution
ou annotation

2022/03-17

**DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ PORTANT SUR LA TRANSMISSION
DES RAPPORTS FINANCIERS**

ATTENDU la réception, en date du 14 mars 2022, du rapport d'audit portant sur la transmission des rapports financiers, rédigé par la Commission municipale du Québec;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le maire dépose le rapport d'audit portant sur la transmission des rapports financiers;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les recommandations formulées dans ledit rapport;

QUE copie certifiée conforme de la présente résolution est transmise à madame Isabelle Gravel, MPA, directrice en audit de la Commission municipale du Québec.

2022/03-18

AUTORISATION D'ACHAT – ENTREPÔT EN TÔLE PRÉPEINTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge nécessaire de remplacer un bâtiment secondaire détérioré au 578, route 138;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un entrepôt en tôle prépeinte au coût de 30 040 \$ plus taxes applicables.

2022/03-19

AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉPARATION DU CAMION DODGE RAM 3500

CONSIDÉRANT QUE des réparations urgentes ont été nécessaires sur le camion Dodge RAM 3500 suite à l'inspection annuelle de la Société d'Assurance Automobile du Québec;

CONSIDÉRANT la facture de 6 118,54 \$ plus taxes applicables de Olivier Chrysler Baie-Comeau;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense ainsi que le paiement de la facture de 6 118,54 \$ plus taxes applicables pour la réparation du camion Dodge RAM 3500 de la façon suivante : 3 118,54 \$ à même le budget général et 3 000 \$ à même le surplus accumulé.

2022/03-20

AUGMENTATION DU BUDGET ALLOUÉ – POSTE BUDGÉTAIRE 02 33002 525

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le budget 2022 le 15 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire 02 33002 525 en lien avec la réparation du camion Dodge RAM 3500 est déjà épuisé;

CONSIDÉRANT QUE d'autres réparations sont à prévoir dans l'année;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter le budget alloué au poste 02 33002 525 d'un montant de 10 000 \$ à même le surplus accumulé.



No de résolution
ou annotation

2022/03-21

**SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – ANALYSE DES TÂCHES DU
PERSONNEL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnelles de ce service fixé pour l'année 2022 sont de 130 \$ à 185 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire faire une analyse des tâches du personnel;

CONSIDÉRANT QUE la tâche est évaluée entre 55 et 70 heures;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Marie-France Imbeault à mandater le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'il procède à une analyse des tâches des employés, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

2022/03-22

ORGANISMES - BAIL DE LOCATION ANNUELLE

CONSIDÉRANT le règlement 2020/02;

CONSIDÉRANT QUE certaines restrictions sont toujours en vigueur en raison de la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE les organismes n'ont reçu aucun revenu de financement ces deux dernières années;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer gratuitement les locaux de la salle polyvalente (517, 519 et 521 route 138) ainsi que le local 104-A aux organismes pour l'année 2022.

2022/03-23

DEMANDE D'ACCÈS - ARCHIPEL DES ÎLES DE RAGUENEAU

CONSIDÉRANT la demande formulée par le Cégep de Baie-Comeau relativement à l'accès sur les îles de Ragueneau;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de Baie-Comeau et la Société Duvetnor ltée s'engagent à respecter le Code d'éthique prévu pour accéder aux îles de Ragueneau;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Dominic Francoeur, professeur et chercheur au département de T.A.C.H. du Cégep de Baie-Comeau, et ses étudiants soient autorisés à réaliser les inventaires sur les îles de Ragueneau en fin mai et début juin 2022 (les conditions météorologiques dicteront la journée de l'investigation);

QUE la cueillette du duvet par la Société Duvetnor ltée est autorisée selon le protocole habituellement prévu.



No de résolution
ou annotation

2022/03-24

DEMANDE D'USAGE D'UN TERRAIN MUNICIPAL – PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration du chemin gravelé de la Scierie des Outardes (C-901) seront effectués par Produits Forestiers Résolu (PFR);

CONSIDÉRANT QUE Produits Forestiers Résolu désire installer une roulotte de chantier en vue des travaux;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'installation temporaire d'une roulotte de chantier est autorisée sur le territoire de la municipalité en vue des travaux d'amélioration du chemin C-901 en 2022;

QUE la municipalité autorise Produits Forestiers Résolu à aménager un espace temporaire pour l'installation de la roulotte de chantier;

QUE l'espace utilisé est remis en bon état à la fin des travaux.

2022/03-25

VENTE D'UN BIEN DE LA MUNICIPALITÉ – MAISON MOBILE – CAMPING MARINA RAGUENEAU

CONSIDÉRANT l'autorisation de vendre la maison mobile située à l'entrée du camping municipal (résolution 2021/04-13);

CONSIDÉRANT le mandat donné à la directrice générale et greffière-trésorière pour la vente de ladite maison mobile;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la vente de la maison mobile située au Camping Marina Ragueneau à monsieur Frédéric Thériault pour un montant de 3 800 \$ plus taxes applicables.

2022/03-26

APPUI - DEMANDE DE PARTENARIAT - PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chute-aux-Outardes désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Rick Tanguay, directeur général de la municipalité de Chute-aux-Outardes est désigné comme représentant de notre partenariat;

QUE monsieur Rick Tanguay est autorisé à déposer une demande dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau.

2022/03-27

DEMANDE D'UTILISATION DU CHEMIN D'AUTEUIL COMME VOIE DE CONTOURNEMENT

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration du pont de béton sur la Rivière-aux-Outardes seront effectués par Produits Forestiers Résolu (PFR);

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessiteront une déviation du chemin de la Scierie des Outardes (C-901);



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE PFR désire utiliser le chemin d'Auteuil comme chemin de contournement;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser PFR à utiliser le chemin d'Auteuil comme chemin de contournement lors des travaux sur le pont de béton de la Rivière-aux-Outardes en 2022.

2022/03-28

MARAIS FILTRANT - DEMANDE DE CERTIFICAT AU MELCC

CONSIDÉRANT les résolutions 2021/08-15 et 2021/12-25;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le comité ZIP RNE et Jean-Sébastien Grenier, ing., MBA, Équipe Indigo Experts Conseils sont autorisés, pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Ragueneau, à soumettre et discuter de la demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de traitement des eaux usées;

2022/03-29

COMITÉ DES LOISIRS - NOMINATION

CONSIDÉRANT la nomination de Laurence Martel sur le comité des loisirs (résolution 2022/02-26);

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Nataly Ruel est autorisé à remplacer Laurence Martel sur le comité des loisirs lorsque cette dernière est absente.

2022/03-30

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX CÉLÉBRATIONS LOCALES DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2022

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement national des Québécoises et Québécois offre une assistance financière pour l'organisation des festivités officielles dans le cadre de l'édition 2022 de la Fête nationale du Québec, par le biais du Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite bénéficier de cet appui financier pour l'organisation de la Fête nationale de 2022;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Peggy Thériault, directrice du tourisme et des loisirs à déposer une demande de soutien financier auprès du Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2022 du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau.

2022/03-31

AFFAIRES NOUVELLES

a) Déjeuner réseautage de la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le conseiller Gilbert Dupont à assister au *Déjeuner réseautage avec le ministre Pierre Fitzgibbon* organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan le 4 avril 2022 au Grand Hôtel de Baie-Comeau.



No de résolution
ou annotation

Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés conformément aux règlements en vigueur.

2022/03-32

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » est fermé.

2022/03-33

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions des élus et des personnes présentes à chaque point.

2022/03-34

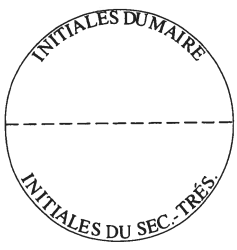
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance est levée à 21 h 12.

Maire

Directrice générale et greffière-trésorière

Je Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



No de résolution
ou annotation

